



Demarche pour obtenir un titre de propriete

Par **lazarine_old**, le **17/05/2007** à **00:32**

JE VOUDAIS SAVOIR LA MARCHE A SUIVRE POUR METTRE UN TERRAIN QUI APPARTIENT A MA MERE A MON NOM CELLE CI ETANT AGEE DE 81 ANS ET EST ATTEINTE DE LA MALADIE D'AZEIMER . ON ME DEMANDE UN TITRE DE PROPRIETE POUR CONSTRUIRE

Par **Jurigaby**, le **17/05/2007** à **00:36**

Bonsoir. (c'est déjà un bon début)
Pour pouvoir mettre le terrain à votre nom, elle doit vous le vendre ou vous le donner.
Ce qui dans les deux cas, nécessite un passage devant le notaire.
Cordialement (c'est une bonne fin: Et oui, J'aime bien éduquer les gens par le biais de ce forum).